

M017 : Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : champs d'application du dispositif

Objectifs pédagogiques :

Connaître le cadre légal du dispositif français de lutte contre le blanchiment.
Comprendre de manière concrète le fonctionnement des circuits de blanchiment.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Public :

Professionnels de l'immobilier.

Pré-requis :

Aucun.

Durée :

0h30

Programme :

- 1 - La notion de blanchiment de capitaux
 - Les actes de blanchiment de capitaux
 - Le processus de blanchiment de capitaux
 - Les particularités de la fraude fiscale
- 2 - L'immobilier, une cible privilégiée du blanchiment de capitaux
 - Les activités concernées par le dispositif
 - Les activités exclues du dispositif
- 3 - Les organismes de la lutte contre le blanchiment de capitaux
 - Le groupement d'actions financières (GAFI)
 - Tracfin, la cellule de renseignements nationale - suite
 - Les prérogatives de Tracfin

Moyens pédagogiques et techniques :

Séance de formation en ligne avec module e-learning contenant animations, textes, voix off et quiz.

Expert métier : Paul ROLLAND

- DES de droit des affaires.
- Plus de 40 ans d'expérience en administration de biens, gestion locative et syndic de copropriété.
- Président du Comité Pédagogique de l'UNIS.

Moyens d'évaluation et de suivi :

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de chaque module e-learning.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

- Téléphone : 01 55 32 01 14 (09 h à 12 h et 14 h à 17 h)